



**UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE**

CAMPUS DES COMTES DE CHAMPAGNE



Livret d'accueil étudiant

Sommaire

- Découvrir votre cadre d'études.....
 - Présentation
 - Se rendre au Campus des Comtes de Champagne.....
 - Le Campus et ses alentours
- Etudier au Campus des Comtes de Champagne.....
 - Présentation pédagogique.....
 - Les formations
 - Rentrée universitaire
 - Calendriers universitaires
 - Espace numérique
- Vivre pleinement ses études.....
 - La carte étudiante multiservices
 - Les services étudiants
 - La vie associative
 - Se loger, se restaurer : Le CROUS.....

D

écouvrir votre cadre
d'études



Présentation

Plus de 20 ans d'expérience et en pleine évolution

Choisir de venir étudier au Campus des Comtes de Champagne, c'est s'offrir un cadre unique, un environnement convivial et des conditions de travail optimales pour réussir.



Créé en 1990, le Campus des Comtes de Champagne, antenne délocalisée de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, est installé depuis 1992 dans les locaux réhabilités de l'Hôtel-Dieu-le-Comte fondé par Henri 1er le Libéral, Comte de Champagne au XIII^{ème} siècle.



Rattaché aux UFR de Lettres et Sciences Humaines, de Sciences Economiques Sociales et de Gestion et de Droit et Sciences Politiques de Reims, le CCC vous propose des formations d'excellence du grade Licence au grade Master.



Quelques chiffres

1 500 étudiants inscrits

1 Diplôme Universitaire (DU)

8 licences généralistes

2 Instituts : l'IPAG et l'IUTL

3 licences professionnelles

6 000m² de bâtiments

4 masters

4 amphithéâtres

Des infrastructures pour réussir

Afin de proposer aux étudiants un cadre de travail optimal et convivial leur permettant de réussir, le Campus des Comtes de Champagne dispose d'infrastructures qui répondent aux besoins de tout un chacun.

La cafétéria.

Les journées de cours peuvent parfois être fatigantes pour les étudiants et il arrivera certainement un moment où vous aurez faim au cours de la journée. Au CCC, les étudiants ont la possibilité de se détendre le temps d'une pause à la cafétéria située en face des amphithéâtres. La cafétéria propose des produits à la carte mais aussi des formules pour le petit-déjeuner et pour le déjeuner. Les distributeurs installés sur place sont accessibles à tout moment de la journée tandis que le service de restauration de la cafétéria (petit-déjeuner, repas du midi) est ouvert toute la matinée jusqu'à 14h.

La Bibliothèque Universitaire.

Etudier requiert un certain sérieux dans le travail à fournir mais c'est aussi un moyen d'élargir ses horizons et de se cultiver. En ce sens, la bibliothèque du Campus des Comtes de Champagne située au deuxième étage est le lieu idéal.



La salle de prêt de la B.U.

De nombreux ouvrages sont mis à disposition des étudiants pour favoriser leur réussite, il est en effet possible de consulter des ouvrages recommandés par les enseignants. Vous pourrez également consulter des ouvrages en langues étrangères ou bien d'anciens sujets d'examen afin de parfaire vos révisions. Une équipe de bibliothécaires est également présente pour répondre à vos interrogations et vous accompagner dans vos recherches. Des bases de données sont également consultables depuis le site de la bibliothèque universitaire.



Comment emprunter des documents ?

En tant qu'étudiant, vous avez la possibilité d'emprunter autant de documents que vous le voulez (sauf annales CRPE & codes) pendant 2 semaines maximum. Ces emprunts peuvent être renouvelés 3 fois pour une durée de 2 semaines également. Présentez votre carte d'étudiant ainsi que les ouvrages à emprunter à l'équipe de bibliothécaires.



La salle de lecture de la B.U.

La B.U met à la disposition des étudiants une salle de lecture moderne équipée de prises électriques permettant la recharge d'appareils électroniques (ordinateurs...), de lampes de bureau. C'est un espace idéal pour ceux désirant travailler seul ou bien à plusieurs dans le calme. La salle se situe au deuxième étage du CCC en face de la bibliothèque.

Web : www.univ-reims.fr/bu

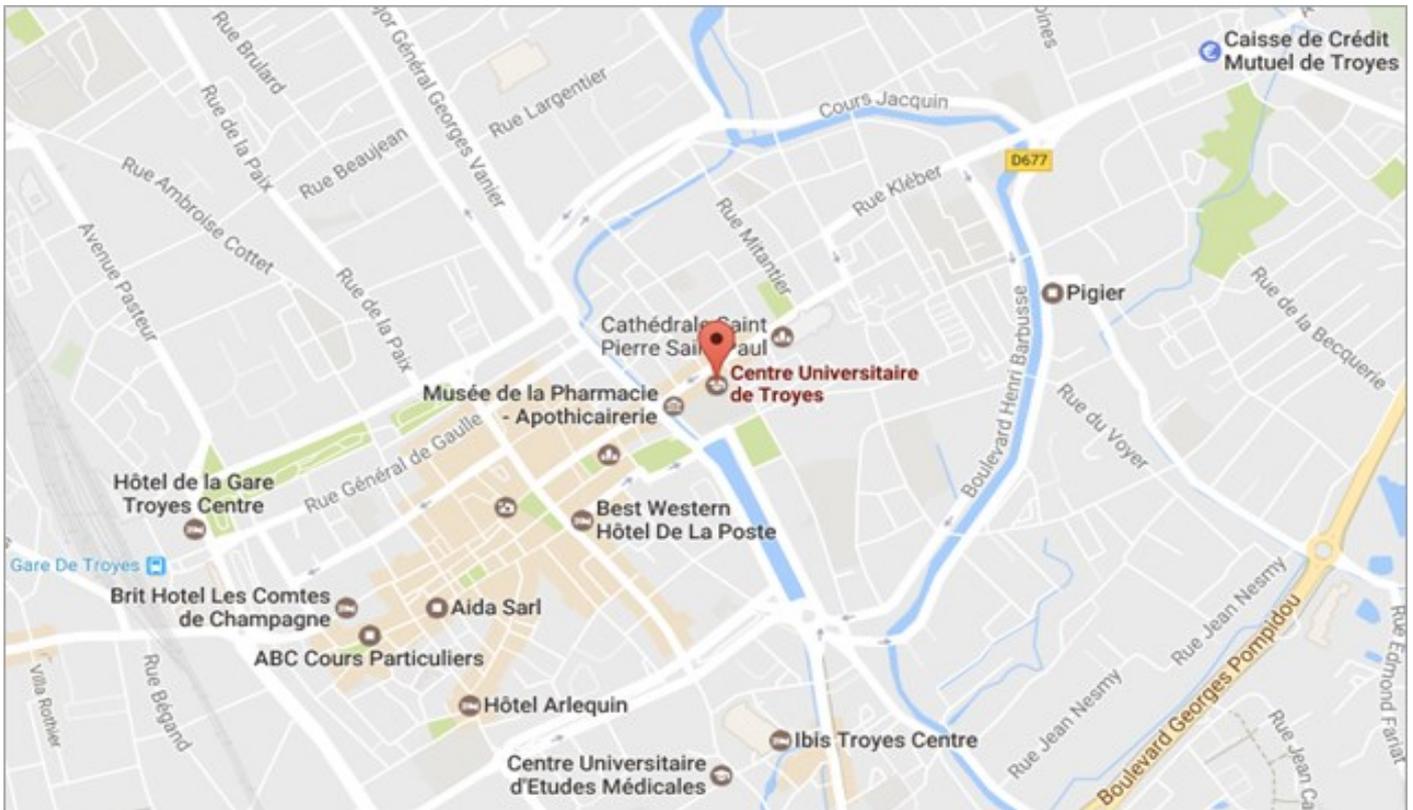


Horaires :
Lundi : 10h-19h
Mardi-Vendredi : 8h30-19h



La Bibliothèque Universitaire est équipée de bornes Wi-Fi permettant un accès à l'Internet haut débit.

Se rendre au Campus des Comtes de Champagne ..



Accès en voiture :

❖ Par autoroute :

Par l'A5 depuis Paris. Sortie N°20 Troyes

Par l'A26, puis A5 depuis Calais et Reims. Sortie N°22 Charmont-sous-Barbuise/Troyes centre.

Par l'A31, puis l'A5 depuis Lyon ou Dijon

❖ Par la route :

Par la RN19 depuis Paris, Provins et Chaumont

Par la RN60 depuis Sens et Orléans

Par la RN71 depuis Dijon

Par la RN77 depuis Auxerre

Par la RD960 depuis Nancy et St-Dizier

Par la RD444 depuis Tonnerre

❖ Par le train : environ 1h30 de trajet depuis Paris Gare de l'Est

❖ Par les transports en commun (TCAT) :

Ligne 1 en direction de la Rivière de Corps : arrêts Cathédrale ou Cité

Ligne 7 en direction de Saint-Parres-aux-Tertres : arrêt Préfecture

Ligne 8 en direction de Troyes centre : arrêt Préfecture

Autres lignes : arrêt Halles

Campus des Comtes de Champagne

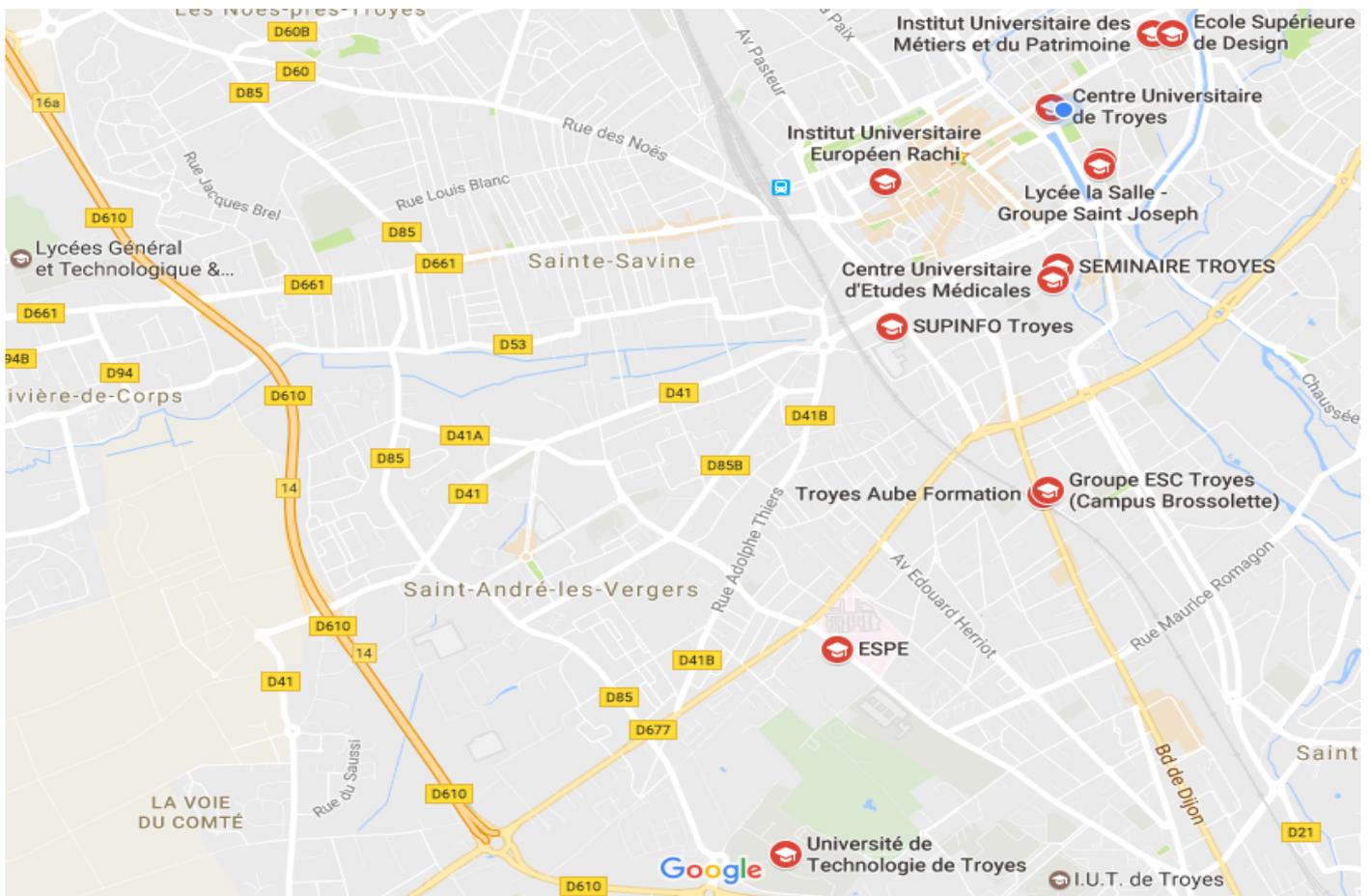
Place du Préau
BP 60076

10901 Troyes Cedex 9
03.25.80.99.15

Coordonnées GPS :
48.299019, 4.079014



Le Centre Universitaire et ses alentours



I.U.T de Troyes

9 Rue Québec
10000 Troyes

Centre de formation ESPE

6 Avenue des Lombards
10000 Troyes

Institut des Métiers et du Patrimoine

10 Rue St-Martin Es-Aires
10000 Troyes

Université Technologique de Troyes

12 Rue Marie Curie
BP 2060
10010 Troyes

Groupe ESC Troyes

Campus Brossolette
217 Avenue Pierre Brossolette
10000 Troyes

Ecole Supérieur de Design

13 Boulevard Henri Barbusse
10000 Troyes

E

Etudier au Campus des Comtes de Champagne



Présentation pédagogique

L'organisation des études en semestres

Les études universitaires sont toujours pensées en années, elles-mêmes divisées en semestres mais l'unité de temps de formation est le semestre. Ainsi, la licence n'est pas un diplôme qui se prépare en 3 ans mais en 6 semestres. De la même manière, le Master ne se prépare pas en 2 ans mais en 4 semestres.

Les implications de cette semestrialisation sont très importantes :

- Puisque l'unité de formation est le semestre, chaque semestre peut être validé et acquis indépendamment.
- L'étudiant peut valider un semestre indépendamment de ses résultats à l'autre semestre de la même année mais peut aussi se réorienter au terme de chaque semestre comme il le fait actuellement au terme d'une année. Un étudiant peut, à condition de répondre à certaines exigences, partir dans une université étrangère durant un semestre ou bien choisir de changer de formation en cours d'année.
- Un étudiant peut donc valider l'ensemble des enseignements qu'il reçoit ou bien une grande majorité pour accéder à l'année suivante dans le même diplôme.

Les règles de validation des enseignements

Les études universitaires sont organisées en semestres, il s'agit donc pour l'étudiant de valider non pas des années mais des semestres

a. Une compensation au sein des U.E et entre U.E d'un même semestre

- Chaque semestre est décomposé en Unités d'Enseignements (U.E) regroupant chacune plusieurs matières (on parle aussi d'Eléments Constitutifs ou E.C.).
- Chaque E.C. est affecté d'un coefficient.
- Le coefficient d'une U.E. correspond au total des coefficients des E.C. qui la composent.
- Le total de tous les coefficients d'une U.E. d'un semestre est obligatoirement de 30.

A titre d'exemple, un semestre où seraient enseignés 7 E.C. regroupés en 3 U.E. pourrait se présenter de la façon ci-contre.

Pour savoir si l'étudiant valide ou non son semestre, le jury calcule la moyenne obtenue à chaque U.E. en tenant compte des coefficients des E.C. qui composent l'U.E.. Il existe donc une compensation entre les E.C. d'une même U.E.. Il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu la moyenne à tous les E.C. d'une U.E. pour la valider.

	Coefficient
U.E. 1	8
• Matière 1	4
• Matière 2	4
U.E. 2	10
• Matière 3	6
• Matière 4	4
U.E. 3	12
• Matière 5	3
• Matière 6	3
• Matière 7	6
Total du semestre	30

Pour valider ce semestre, il importera à l'étudiant d'obtenir la « moyenne compensée », c'est-à-dire en tenant compte des coefficients de chaque E.C., entre toutes les U.E. de ce semestre. Il existe donc une compensation entre U.E. d'un semestre, il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu la moyenne à toutes les U.E. d'un semestre pour valider ce dernier.

Donc si l'étudiant obtient la moyenne compensée entre toutes les U.E. d'un même semestre (10/20), il acquiert définitivement ce semestre, c'est-à-dire toutes les U.E. qui le composent, même celles où il n'aurait pas obtenu la moyenne. On dit qu'il capitalise ces U.E.

b. Une compensation entre semestre d'une même année.

Le système de compensation prévoit également une compensation entre les semestres d'une même année. En pratique, un étudiant n'ayant pas obtenu la moyenne à l'un des deux semestres peut tout de même valider son année à condition que la moyenne des deux semestres soit supérieure ou égale à 10/20.

c. Comment se déroule la seconde session d'examens ?

L'existence d'une seconde session d'examens pour les étudiants ajournés est obligatoire en Licence et la plupart des Masters de l'URCA la mettent également en œuvre.

La première session s'achève lorsque l'étudiant a passé ses examens dans toutes les matières des deux semestres d'une même année, c'est-à-dire en juin généralement. A ce moment-là, le jury est capable de mettre en œuvre toutes les règles de compensation précédemment décrites. En définitive, est déclaré admis l'étudiant qui a validé toutes les U.E. des deux semestres de l'année :

- Directement en obtenant la moyenne à toutes les U.E. des deux semestres de l'année,
- Par compensation entre U.E. au sein d'un même semestre,
- Par compensation entre semestres d'une même année.

L'étudiant qui ne parviendrait pas à valider toutes les U.E. serait déclaré ajourné et renvoyé en seconde session. Il repassera alors toutes les matières non validées appartenant à des U.E. non validées appartenant elles-mêmes à des semestres non validés.



Pour plus d'information, un guide des études est mis à votre disposition

Les formations

Domaines	Formations	Responsables pédagogiques	Diplômes requis
Arts Lettres Langues	Licence Langues Etrangères Appliquées (LEA) Anglais - Espagnol	Rodrigo NABUCO DE ARAUJO	Bac
	Licence Langues, Littératures, Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER) - Anglais	Yannick BELLENGER-MORVAN	Bac
	Licence Langues, Littératures, Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER) - Espagnol (1ère année)	Séverine LABOUROT	Bac
	Licence Professionnelle Métiers du Livre	Anne-Christine ROYERE	Bac +2
	Master Patrimoine et Musées	Françoise AUDOUEINEIX / Karin UELTSCHI-COURCHINOX	Bac +3
	Master Langues et Sociétés	Stéphane MORENO	Bac +3
Sciences humaines et sociales	Licence histoire	Catherine LEBAILLY	Bac
Droit Economie Gestion	Capacité en droit	Laurent DERBOULLES	Sans
	Licence Droit	Olivier DUPERON	Bac
	Licence Administration Economique et Sociale (AES)	Antonin GAIGNETTE	Bac
	Licence Eco-Gestion	Florence GALLOIS	Bac
	Licence Professionnelle Management des Activités Commerciales	David ROSSI	Bac +2
	Licence Administration Publique	Franck DURAND	Bac +2
	Licence professionnelle Métiers du droit social	Asli MORIN-GALVIN	Bac +2
	Master Droit Public—Administration publique	Franck DURAND	Bac +3
	Master Marketing Vente	Remi EVRARD (M1) / Laure LAVORATA (M2)	Bac +3
Autres formations	Préparation aux concours administratifs (IPAG)	Franck DURAND	Sans
	Diplôme Universitaire Gestion des entreprises du patrimoine bâti (DUGEBAPA)	Marie-Pierre CURUTCHET	Bac

L'institut Rachi, en partenariat avec le CCC, propose des cours d'histoire, de pensée et de philosophie juives ainsi que des cours de langues (arabe littéral, hébreu moderne). Si cet institut est ouvert à tous (inscription à partir d'octobre), il permet également aux étudiants de licence de préparer une LV3 et de s'inscrire à des options transversales qu'ils pourront choisir parmi les enseignements proposés. Les cours

Le Centre Universitaire accueille également :

- L'institut universitaire du temps libre (IUTL) :
 - iutl@univ-reims.fr
 - Matin : 03.25.43.38.44 / Après-midi : 03.25.80.98.80

sont gratuits pour les étudiants inscrits à l'URCA.

Tel: 03.10.95.30.07

A qui s'adresser ?

Formations	Contacts
Licence Administration Economique et sociale	Lise GOETTMANN lise.goettmann@univ-reims.fr / 03.25.80.98.96
Licence Eco-Gestion	Lise GOETTMANN lise.goettmann@univ-reims.fr / 03.25.80.98.96
Licence Langues Etrangères Appliquées (LEA) Anglais-Espagnol	Richard LEDIT richard.ledit@univ-reims.fr / 03.25.80.91.92
Licence Langues, Littératures, Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER) Anglais (L1)	Richard LEDIT richard.ledit@univ-reims.fr / 03.25.80.91.92
Licence Langues, Littératures, Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER) Anglais (L2 et L3)	Cécile HENRY cecile.henry@univ-reims.fr / 03.25.80.99.83
Licence Langues, Littératures, Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER) Espagnol	Richard LEDIT richard.ledit@univ-reims.fr / 03.25.80.91.92
Licence Histoire	Cécile HENRY cecile.henry@univ-reims.fr / 03.25.80.99.83
Licence Administration Publique	Martine LAURENT martine.laurent@univ-reims.fr / 03.25.80.19.21
Licence Droit	Elise DI-FAZIO elise.di-fazio@univ-reims.fr / 03.25.80.19.20
Licence professionnelle Métiers du droit social	Martine LAURENT-LUGASSY martine.laurent@univ-reims.fr / 03.25.80.19.21
Licence professionnelle Métiers du Livre	Clarisse HERLUISON clarisse.herluison@univ-reims.fr / 03.25.80.91.91
Licence Professionnelle Management des Activités Commerciales	Stéphanie RECCHIA stephanie.recchia@univ-reims.fr / 03.25.80.98.91
Master Marketing Vente	Stéphanie RECCHIA stephanie.recchia@univ-reims.fr / 03.25.80.98.91
Master Droit public—Administration publique	Martine LAURENT-LUGASSY martine.laurent@univ-reims.fr / 03.25.80.19.21
Master Patrimoine et Musées	Clarisse HERLUISON clarisse.herluison@univ-reims.fr / 03.25.80.91.91
Master Langues et Sociétés	Clarisse HERLUISON clarisse.herluison@univ-reims.fr / 03.25.80.91.91
Capacité en droit	Elise DI-FAZIO elise.di-fazio@univ-reims.fr / 03.25.80.19.20
Préparation aux concours administratifs (IPAG)	Martine LAURENT-LUGASSY martine.laurent@univ-reims.fr / 03.25.80.19.21
Diplôme d'Université Gestion des entreprises du patrimoine bâti (DU GEBAPA)	Gaëlle CHARBOIS gaelle.charbois@univ-reims.fr / 03.25.80.80.33

Espace numérique

L'Université de Reims Champagne-Ardenne ouvre un compte de messagerie électronique à chacun de ses étudiants au moment de l'inscription. Le compte est créé mais pas encore actif, c'est l'étudiant qui est invité à l'activer lui-même en suivant la procédure décrite ci-dessous.

Activer votre compte vous permettra d'avoir accès au Wi-Fi et au bureau virtuel de l'université (<https://ebureau.univ-reims.fr>). Vous y retrouverez des services comme le courrier électronique, vos cours en ligne, la consultation d'ouvrages au format numérique, les actualités de l'URCA et du CCC, la consultation de vos notes et votre dossier de scolarité.



Comment activer son compte informatique étudiant ?

1. Connectez-vous sur la page d'accueil du bureau virtuel : <https://ebureau.univ-reims.fr>.
2. Cliquez sur « Connexion », puis sur « Première connexion des étudiants de l'université ».
3. Entrez les renseignements demandés inscrits sur votre carte d'étudiant.
4. Définissez un mot de passe sécurisé et confirmez-le.
5. Cochez la case stipulant que vous avez bien lu la charte informatique de l'université.
6. Cliquez sur le bouton vert « Valider » en bas du formulaire.

Votre compte est désormais activé, un message de confirmation vous indiquera que votre compte informatique est effectivement activé. Pensez à bien noter votre identifiant, votre mot de passe, votre adresse mail étudiant ainsi que la fin de validité de votre compte. Votre identifiant et votre mot de passe vous permettront d'accéder au bureau virtuel et au réseau Wi-Fi de l'université (prévoyez un délai de 2 heures pour ce dernier).

En cas de perte de votre mot de passe, veuillez prendre contact avec le service informatique (florence.laurent@univ-reims.fr) qui vous en attribuera un nouveau.



L'activation de votre compte est indispensable pour votre inscription à certaines unités d'enseignements (U.E.).



Comment accéder à sa messagerie ?

La messagerie est accessible depuis le bureau virtuel dans l'onglet « Messagerie » puis en cliquant sur « accéder à votre Webmail ».



Comment se connecter au réseau Wi-Fi ?

1. Connectez votre ordinateur à une des bornes du réseau (nom du réseau : Eduspot).
2. Ouvrez votre navigateur internet.
3. Saisissez votre identifiant de bureau virtuel et votre mot de passe, puis validez.



Informations aux utilisateurs :

Nous recommandons le portail captif :

- Pour une utilisation temporaire.
- Si vous ne pouvez pas installer un programme sur votre machine.
- Si vous rencontrez des problèmes avec le client Eduroam.

Attention :

- Il ne peut y avoir que deux connexions simultanées sur Eduspot.
- Vous serez automatiquement déconnecté après 10 minutes d'inactivité.
- L'utilisation du réseau Wi-Fi est soumise aux règles de bon usage de moyens informatiques (Charte informatique consultable [ici](#))

Le réseau Wi-Fi est conçu pour une utilisation nomade de l'Internet, il n'est pas prévu pour remplacer le câblage des postes fixes, ni pour effectuer de gros transferts.

Si vous n'arrivez pas à vous connecter, rendez-vous dans la rubrique « Assistance » du bureau virtuel et sélectionnez « Documentation Wi-Fi ».

Le Campus des Comtes de Champagne et les réseaux sociaux.



Le CCC est présent sur le réseau social **Facebook**, vous y trouverez des informations de vie étudiante mais aussi les actualités relatives à notre université. N'hésitez pas à vous y rendre et à partager la page et/ou les publications en cliquant [ici](#). Le CCC a également un site Internet à cette adresse : http://www.univ-reims.fr/minisite_109/

La consultation d'ouvrages en ligne

Depuis votre espace numérique, il vous est possible d'accéder aux bases de données de la bibliothèque universitaire mais aussi de consulter des ouvrages et des revues complètes en ligne. Ces documents sont consultables dans l'enceinte du Campus des Comtes de Champagne mais aussi depuis chez vous.

Pour un accès depuis le CCC :

- Depuis le bureau virtuel, cliquez sur l'onglet « Bibliothèque ».
- Repérez dans la liste la ressource que vous souhaitez consulter.
- Cliquez sur l'icône dans la colonne « accès campus »
- Une fois sur le site de la ressource, vous pourrez commencer votre recherche et accéder aux différents documents disponibles.



Pour un accès depuis chez vous : l'accès nomade

Qu'est-ce que l'accès nomade ?

Il s'agit d'un mode d'accès qui permet aux membres de l'URCA, les étudiants et son personnel, d'accéder aux ressources depuis l'extérieur. Voici le mode d'accès pour consulter les ressources en ligne :

- Depuis le [portail de Bibliothèque Universitaire](#), cliquez sur « ressources électroniques ».
- Repérez dans la liste la ressource que vous souhaitez consulter.
- Cliquez sur l'icône dans la colonne « accès nomade ».
- Entrez vos codes d'accès du bureau virtuel pour accéder à la ressource.

Il vous sera aussi possible de partager certains documents par mail ou bien de télécharger les ressources.

Module de recherche



Afin de vous initier à la recherche documentaire et de vous permettre de maîtriser les outils de recherche mis à votre disposition, un module de recherche est obligatoire pour les étudiants de L1 en droit, de L2 ou L3 en Lettres et Sciences Humaine et/ou Sciences Economiques, Sociales et de Gestion mais également pour les étudiants de master. Le volume horaire peut varier d'une formation à l'autre, vous pouvez retrouver les détails de cette formation à la recherche en vous rendant [ici](#).

La rentrée universitaire

La rentrée universitaire des étudiants a généralement lieu début septembre, les dates précises sont communiquées sur le site web du CCC et par mail pour les étudiants déjà inscrits à l'URCA. Par ailleurs, des journées de pré-rentrée sont organisées au CCC afin de donner le maximum d'informations aux nouveaux venus, ces informations concernent aussi bien les structures à disposition au sein du CCC que les structures extérieures au CCC (Maison des étudiants...).

Ces journées de pré-rentrée sont obligatoires pour les étudiants nouvellement inscrits à l'URCA. Au cours de ces journées, différents intervenants du corps enseignant mais aussi des intervenants extérieurs aborderont avec vous tout ce dont vous aurez besoin de savoir à propos du CCC et de ses environs. Vous serez informés des différents événements ayant lieu au cours de l'année pour les étudiants comme par exemple les Clés de Troyes.

Buddy System

Les premiers pas en France ne sont pas toujours faciles, avoir quelqu'un à qui s'adresser pour se repérer en ville, se familiariser avec le système universitaire français et, plus globalement, avec une culture différente de son pays d'origine peut s'avérer être une aide très précieuse. Le Buddy System met donc en relation un étudiant français avec un étudiant étranger venant étudier à Troyes afin de lui permettre de mieux s'intégrer à son nouveau cadre de vie et d'étude. L'étudiant français est donc indispensable et ses missions sont nombreuses :

- Accompagner l'étudiant jusqu'à la résidence universitaire ou bien son nouveau logement.
- Accompagner l'étudiant dans ses démarches administratives comme par exemple l'inscription à l'Université, l'ouverture d'un compte en banque, la souscription à un abonnement téléphonique...
- Faire découvrir le campus et les différentes structures afférentes à l'étudiant (Restaurant Universitaire, Bibliothèque...)
- Faire découvrir la ville, participer aux soirées étudiantes et aux autres événements organisés.

Plus d'infos sur le Buddy System [ici](#).



V

ivre pleinement ses
études



La carte étudiante multiservices



En début d'année, une carte étudiante multiservices est remise à chacun des étudiants inscrits au Campus des Comtes de Champagne, donc à l'URCA. Cette carte gratuite et personnelle est valable durant toute la durée de vos études à l'URCA, elle ne doit donc pas être jetée si vous continuez vos études au Campus des Comtes de Champagne ou à l'URCA.

Cette carte vous donne accès à de nombreux services en plus de pouvoir bénéficier d'offres promotionnelles dans certains commerces. Avec cette carte, vous pouvez :

- Accéder aux bibliothèques de l'URCA pour y emprunter des ouvrages mais également à la Médiathèque de Troyes.
- Imprimer et photocopier des documents dans les B.U. de l'URCA (voir [ici](#)).
- Effectuer vos paiements à la cafétéria du Centre Universitaire mais aussi au Restaurant Universitaire grâce à votre porte-monnaie virtuel IZLY.
- Vous inscrire aux activités sportives du SUAPS.
- Passer vos examens, elle vous sera demandée lors de la remise de votre copie au surveillant.



Au départ, votre compte IZLY est inactif et nécessite donc d'être activé, la procédure d'activation de votre compte est détaillée à [cette adresse](#).

Comme précisé précédemment, votre carte étudiante vous permet de bénéficier de nombreuses offres promotionnelles et réductions liées à votre statut d'étudiant, notamment dans les salles de spectacles, les cinémas, les musées et autres divertissements.

Il vous suffira simplement de présenter votre carte étudiante au moment du paiement.



En cas de perte ou de destruction de votre carte, la réimpression de celle-ci pourrait vous être facturée.

Les services aux étudiants

La salle multimédia

La salle multimédia est située au dessus de la Bibliothèque Universitaire, elle permet aux étudiants :

- d'imprimer, de scanner et de photocopier des documents.

! L'impression et la photocopie sont gratuites mais vous devez ramener vos propres feuilles blanches en quantité suffisante.

- De travailler en groupe.
- De naviguer sur internet et de travailler sur ordinateur.
- D'obtenir de l'aide quant à certaines manipulations informatiques.
- De résoudre les problèmes d'accès au bureau virtuel.
- D'obtenir vos codes IACA nécessaires pour accéder aux ordinateurs du CCC

! Vos identifiants sont personnels, ne les communiquez jamais. Ces derniers pourront vous être recommuniqués à titre exceptionnel.

L'utilisation de cette salle est tout de même soumise à certaines conditions. Les étudiants s'engagent à discuter à voix basse, ne pas manger ou boire, ne pas répondre au téléphone et ne pas surfer sur des sites illicites ou télécharger sans autorisation.



Ouverture :

Lundi—vendredi : 9h30-12h

florence.laurent@univ-reims.fr

marie-claire.dobbelaere@univ-reims.fr

Le service universitaire des activités physiques et sportives

Parce que la vie étudiante ne se résume pas uniquement au fait de suivre des études, le service universitaire des activités physiques et sportives propose aux étudiants de nombreuses activités en parallèle à leurs études comme la natation, le badminton ou le football, cette liste n'est pas exhaustive alors pensez à vous renseigner !



La compétition y est également possible au sein de l'association étudiante AS URCA 3. Par ailleurs, certaines unités transversales sportives sont proposées dans le cadre du cursus LMD le jeudi après-midi.

Inscription au SUAPS :

- Lors de votre inscription à l'université :
 - Auprès de votre scolarité
 - Toute l'année auprès de M Lallement, les lundis et jeudis (11h30-12h15) et les lundis et mardis (16h30-18h) au gymnase René Lacoste

Droits sportifs pour les étudiants de l'URCA : 29 euros.

Le SAE—MO est un service commun de l'Université situé au premier étage (en direction de la B.U). Sa mission première est d'accueillir les étudiants (et plus largement tout public intéressé par les études supérieures) pour les informer, les conseiller dans leurs choix d'études, les aider à se repérer dans leur cursus universitaire et leur stratégie d'orientation. Chaque étudiant peut bénéficier d'une aide individualisée pour élaborer son projet personnel et professionnel pour rédiger CV et lettres de motivation. L'équipe tient à votre disposition une documentation sur l'enseignement supérieur dans toute la France (IUT, STS - Section de Technicien Supérieur, Universités, Grandes écoles...), sur les concours, les métiers et l'insertion professionnelle.

Contact

siou.troyes@univ-reims.fr

03.25.43.38.40

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h



La Direction des Relations Extérieures et du Développement International

La DREDI a pour objectif de favoriser la mobilité des étudiants au sein de l'Union européenne et dans le monde. Il vous permet donc de participer à de nombreux programmes d'études à l'étranger comme par exemple ERASMUS (Union européenne), CREPUQ (Québec) et bien d'autres. Ce service organise aussi des actions autour des relations internationales, il permet par exemple aux étudiants de devenir « Buddy » en les mettant en relation avec un étudiant étranger venu étudier en France à l'URCA.

Voici le témoignage de Siham, une étudiante en Master 1 Marketing ayant participé au programme ERASMUS partie en Italie durant un semestre :

« J'ai connu les programmes d'échanges internationaux grâce aux brochures d'informations disponibles dans l'établissement mais aussi grâce à mon entourage. Ces documentations sont complètes et nous permettent de préparer au mieux notre arrivée dans l'université étrangère (bourse, logement, document à fournir...). Je voulais avant tout partir pour découvrir un nouveau cadre de vie, en apprendre plus sur les autres mais aussi sur moi-même. J'ai choisi l'Italie car c'est un pays qui m'a toujours fasciné, sa culture, sa langue et la population m'a toujours parue sympathique, c'était donc une évidence pour moi d'aller étudier dans ce pays, plus précisément à Naples !

J'ai eu beaucoup d'appréhension avant de partir, notamment en ce qui concerne l'accueil des étudiants ou bien encore le logement mais ces craintes ont rapidement été balayées quand je suis arrivée sur place, le logement correspondait à mes attentes et les colocataires avec qui je partageais le logement était très chaleureuses avec moi : il s'agissait d'une étudiante grecque, turque et d'une étudiante napolitaine. Beaucoup d'activités sont organisées afin que les étudiants de ce programme se sentent le mieux possible dans un cadre qu'ils ne connaissent pas, j'ai trouvé cela super agréable et rassurant, on s'amuse beaucoup finalement !

J'en suis ressortie plus enrichie, j'ai beaucoup appris sur la culture italienne mais aussi sur celle des autres étudiants du programme, mon niveau d'anglais et d'italien a considérablement augmenté et je me sens plus à l'aise lorsque je parle ces langues. C'est une expérience que je n'oublierai pas et que je souhaite à tout le monde de vivre ! »

La maison des étudiants (MDE)

Située depuis 2009 sur le Campus des Comtes de Champagne en plein centre-ville de Troyes, la maison des étudiants (MDE) accueille les étudiants de la ville pour les aider à trouver des réponses à leurs questions, à leur besoins. Elle propose également des animations.

De nombreux services sont donc mis à disposition des étudiants afin de les accompagner dans leurs démarches pour rendre leur vie d'étudiant plus simple au quotidien.



Les services :

- Accueil et informations pour aider les étudiants au quotidien : formation, transport, vie associative, sociale, culture, sport, loisir et bons plans.
- Accueil et accompagnement des étudiants dans leurs démarches relatives aux prestations de la CAF.
- Publication d'offres de stage et/ou de jobs étudiant.
- Gestion d'un parking souterrain à 10€ par mois.

Contact :

6 Rue de la Petite Courtine,
10000 Troyes

03.25.81.78.10

mde@grand-troyes.fr

Horaires d'été :

8h30-12h30/13h30-17h30

Horaires d'hiver :

8h30-12h30/14h-17h30

Les animations :

- Forum Avenir Etudiant : informer les jeunes sur la formation supérieure du territoire, organisé chaque année en janvier/février.
- Clés de Troyes : évènement organisé chaque année en septembre afin de faire découvrir la ville aux étudiants.
- Forum Logement Etudiant : aider les étudiants à trouver un logement, les informer sur les services étudiants (banque, mutuelle...)



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la [ville de Troyes](http://ville-de-troyes.fr).

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Situé à l'arrière du bâtiment de la MDE, le SUMPPS met gratuitement à disposition des étudiants une équipe médicale, paramédicale et sociale.

Les services :

- Visite médicale obligatoire sur convocation.
- Vaccinations
- Accueil des étudiants en situation de handicap
- Consultation sur demande
- Écoute et conseil
- Séances gratuites de sophrologie



sumpps-troyes-infirmiere@univ-reims.fr

03.25.80.80.50

Une infirmière est à votre disposition le lundi de 8h à 16h, le mardi de 8h30 à 13h et le jeudi de 8h à 16h. Une médecin est également présente, sur rendez-vous, le lundi de 14h à 17h.

Enfin, une psychologue se trouve au SUMPPS pour des consultations le mardi de 8h30 à 17h et le jeudi après-midi entre 13h et 17h.

Organisation des séances de sophrologie gratuites

Qu'est-ce que la sophrologie ?

C'est l'apprentissage de techniques corporelles, basées sur la respiration et sur des exercices musculaires de relaxation dynamique. Ces techniques sont simples, à la portée de tous et peuvent se pratiquer au quotidien dans toutes les situations de la vie courante.

Comment ça marche ?

L'anxiété, le stress et le manque de confiance en soi peuvent créer des tensions mentales et musculaires importantes. La sophrologie permet donc d'en prendre conscience et, grâce à la relaxation dynamique, elle va aider à repérer et relâcher toutes ces tensions parasites.

Ainsi débarrassé de toutes ces tensions, la sophrologie vous permet d'aborder la période des examens de façon sereine.

Quels en sont les bénéfices ?

Les étudiants assistant à ces séances ressortent avec une meilleure connaissance d'eux-mêmes, la capacité à retrouver par eux-mêmes la détente, le bien-être et une harmonie totale entre le corps et l'esprit mais aussi une meilleure capacité à gérer le stress, le manque de sommeil, les ressentis négatifs et, enfin, ils vivent le quotidien d'une façon beaucoup plus sereine.

La vie associative

Le Bureau des Etudiants du CCC

Le Bureau des étudiants du CCC est une association étudiante qui souhaite rendre le Campus des Comtes de Champagne plus vivant. Pour ce faire, l'association organise régulièrement au cours de l'année des événements comme par exemple une soirée d'intégration en début d'année où tout le monde est invité afin de faire plus ample connaissance avec les autres étudiants de l'établissement et afin de créer un premier contact entre les étudiants et le BDE.

 L'association communique régulièrement sur les événements organisés, soit par voie d'affichage dans le CUT ou bien sur les réseaux sociaux via leur [page Facebook](#).

ATHANOR

C'est l'association des étudiants de la Licence et du Master de cette formation patrimoniale. Elle a pour but principal d'aider et de soutenir les étudiants dans leur insertion au sein de la formation, dans leur intégration dans la ville et dans la région, dans la réalisation de leurs projets professionnels, notamment en leur fournissant une structure administrative et comptable ainsi qu'une aide logistique adaptée. L'objectif de l'Association, à long terme, est de fédérer les étudiants autour de projets culturels visant à promouvoir la formation et le Campus des Comtes de Champagne ainsi que les collectivités avec lesquels ils sont organisés. Ces missions passent par diverses activités telles que : la mise en place de partenariats (MGEL etc.), l'établissement d'une ligne de communication, la mise à disposition d'informations diverses (lieux de stage, événements culturels sur Troyes, infos pratiques...), l'organisation de soirées étudiantes, d'un stand lors des « journées portes ouvertes », de soirées d'intégration...

 L'association [ATHANOR](#) est également présente sur les réseaux sociaux, suivez leur [page Facebook](#) pour rester informé de son activité.

Se loger, se restaurer.....

Se loger

Résidence Universitaire les Courtines, Campus des Comtes de Champagne

Maison des étudiants

6 Rue de la petite courtine

10000 Troyes

03.25.40.06.24

residence-courtines@crous-reims.fr

Bus : ligne 1, arrêt Cathédrale

Résidence Universitaire François de Villehardouin

11 et 13, Rue de Québec

10000 Troyes

03.25.82.19.45

residence-villehardouin@crous-reims.fr

Bus : ligne 6, arrêt CROUS

Groupes ADPS (non géré par le CROUS mais l'admission est prononcée par le CROUS)

18 avenue des Lombards

10000 Troyes

03.25.71.10.82

Bus : ligne 6, 20, 21 et 24 arrêt Masson

Résidence Les Lombards

28 Place Leonard de Vinci

10000 Troyes

03.25.72.10.97

residence-vinci@crous-reims.fr

Bus : ligne 6, arrêt Technopole

Se restaurer

Situé en face de la maison des étudiants, le restaurant universitaire Courtines est ouvert à tous les étudiants inscrits au Campus des Comtes de Champagne. Ce dernier propose aux étudiants des repas complets et un ensemble de formules et de plats diversifiés, les menus proposés sont équilibrés et élaborés par des équipes de professionnels. Le RU Courtines vous accueille du lundi au vendredi, entre 11h30 et 13h30.

Les bourses d'études

Plusieurs aides sont mises à disposition des étudiants afin de participer au financement de leurs études via un système de bourses.

Le Dossier Social Etudiant (DSE)

Le DSE est la procédure classique réalisée par tous les étudiants pour l'obtention d'une bourse et/ou d'un logement. Toutes les demandes se font sur le site du [CROUS](#).

La Bourse d'Etude Supérieur du département de l'Aube

L'Aube peut allouer des bourses pour aider les jeunes à poursuivre des études après le Bac, rendez-vous sur le site du [département de l'Aube](#) pour plus d'information.